



# LE POINT D'AVANCEMENT

au 31 décembre 2025



## A propos

Créée au 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire des collectivités locales qu'elle accompagne dans leurs projets de territoire. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites villes de demain, France Très Haut Débit... L'ANCT développe également une offre de services sur mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche « cousue main » pour répondre au plus près des besoins des collectivités même spécifiques. Elle s'appuie sur un maillage territorial fin grâce aux préfets de département, délégués territoriaux de l'ANCT, et leurs services.

<https://anct.gouv.fr/programmes-dispositifs/petites-villes-de-demain>



## LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN p.2

## L'ACTION PARTENARIALE p.12

## L'ACCES AU CLUB p.25

Informations : les données présentées dans ce Point d'avancement sont calculées, à partir du 1er octobre 2020 ou du 1er janvier 2021, quand les dispositifs suivis préexistaient au programme Petites villes de demain ou à partir de la date du lancement des dispositifs lorsque ceux-ci sont postérieurs au lancement du programme Petites villes de demain.

## LE PROGRAMME

### PETITES VILLES DE DEMAIN

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) pilote le programme Petites villes de demain qui a pour objectif d'améliorer la qualité de vie dans les communes exerçant des fonctions de centralité au sein de leur territoire et qui présentent des signes de fragilité socio-économique.

Lancé le 1er octobre 2020 pour une durée de 6 ans, le programme vise ainsi à aider les collectivités à se doter d'une stratégie territoriale de revitalisation intégrant des objectifs de transition écologique. Il permet de concevoir des projets structurants et de conduire des actions concertées avec les habitants.

Il est mis en œuvre avec l'appui des préfets de département, délégués territoriaux de l'agence et bénéficie d'un soutien important en ingénierie grâce au financement de postes de chef de projet Petites villes de demain et de différentes expertises.

Il bénéficie en outre de la forte mobilisation de l'Etat, de partenaires financeurs (Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe), et d'un large collectif comprenant notamment l'Association des Petites Villes de France (APVF).

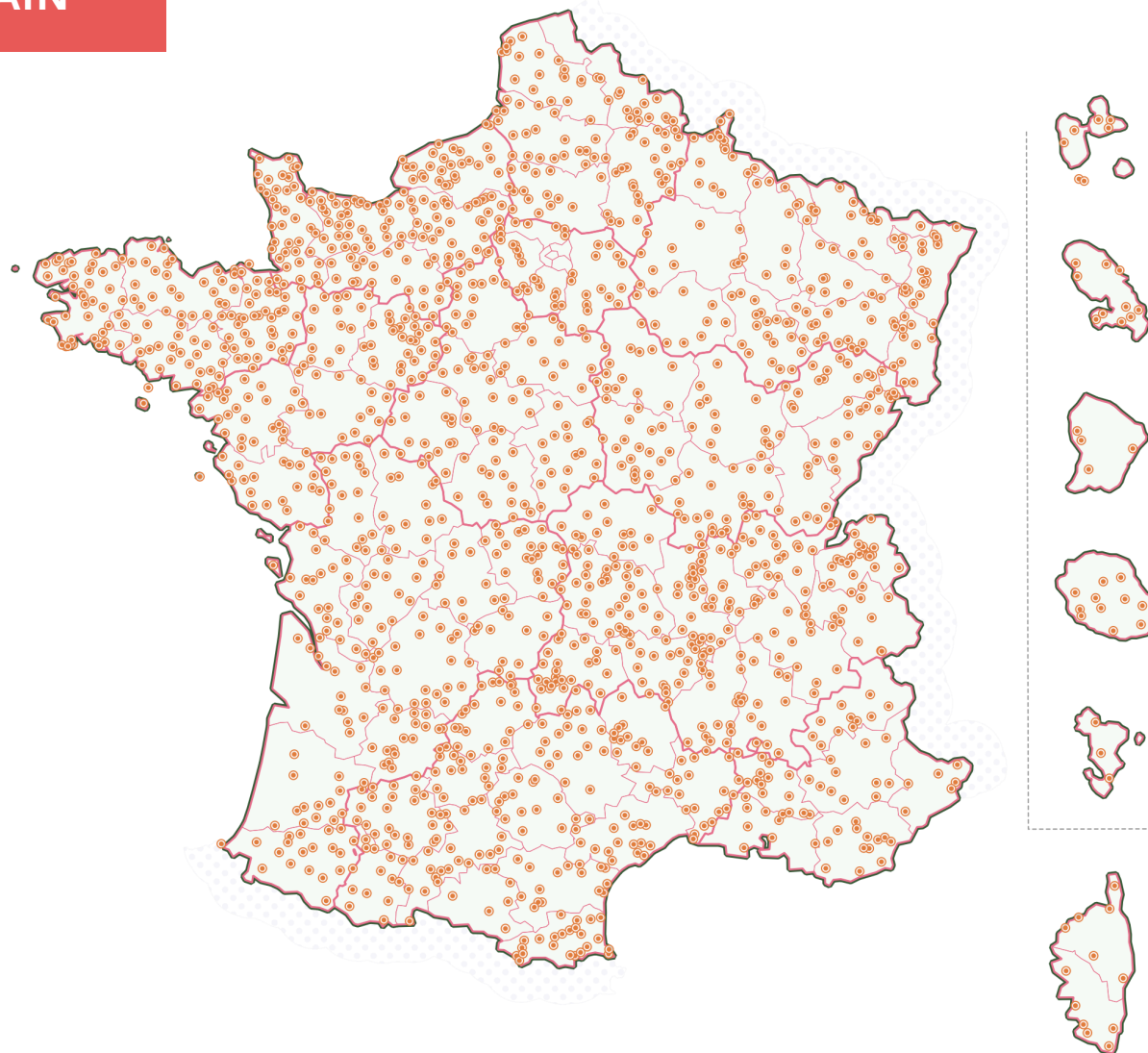
## LES COMMUNES PETITES VILLES DE DEMAIN

# 1646 communes PVD

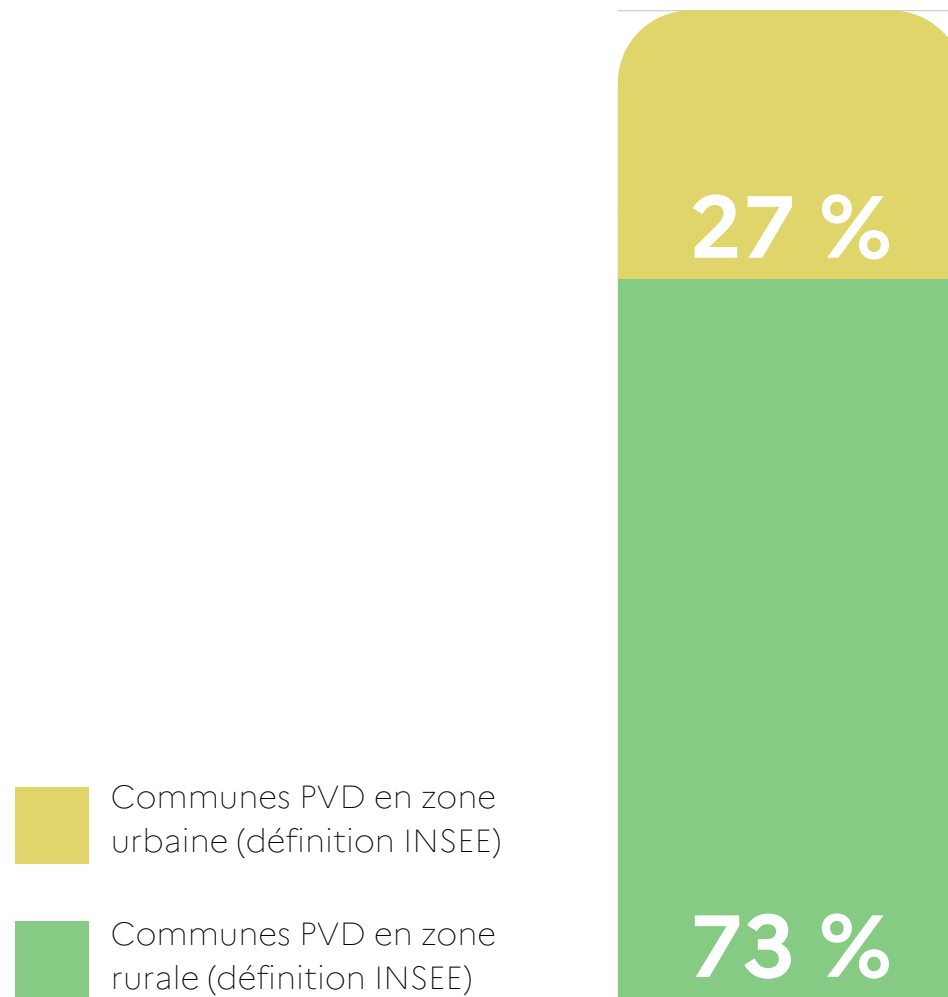
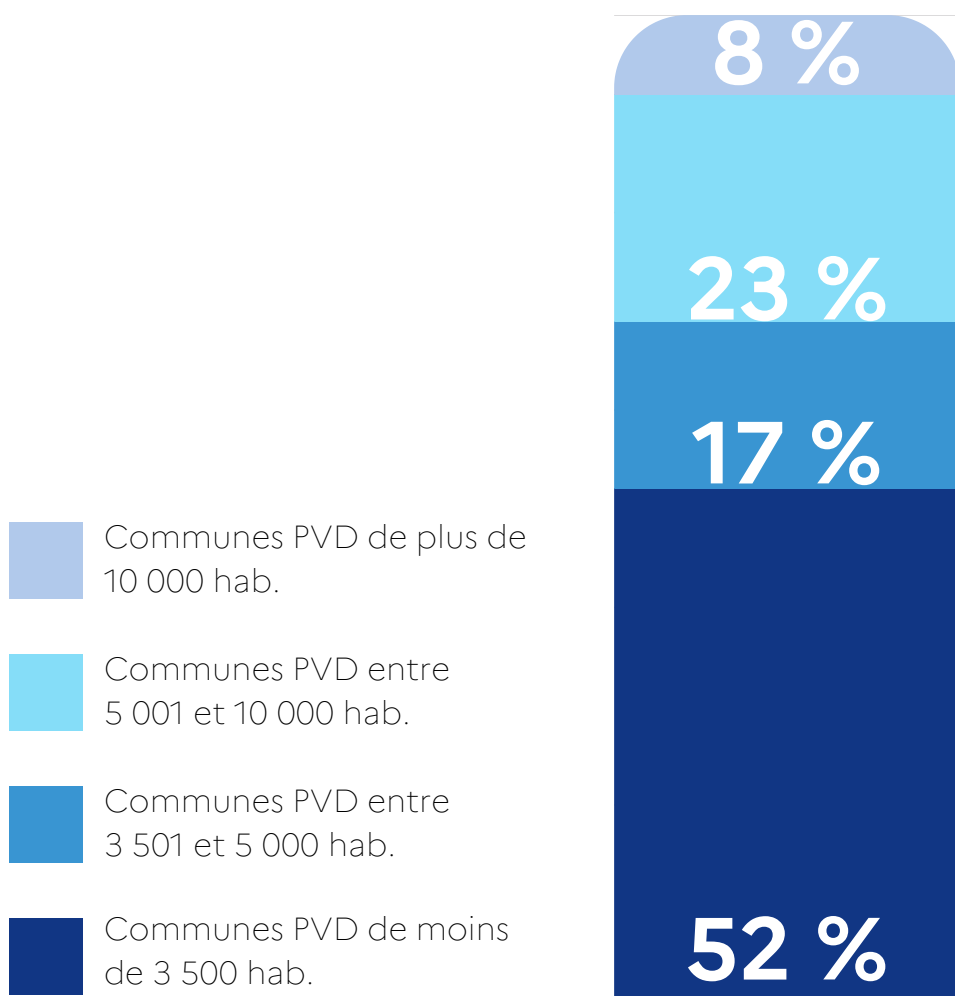
Le programme Petites villes de demain couvre 1646 communes choisies selon leur niveau de fragilité et centralité, et sur proposition des préfets.

Le niveau de centralité a été défini grâce à l'étude "Centralités", réalisée en partenariat avec l'INRAE-CESAER qui est disponible en lecture complète sur le site internet de l'ANCT.

Des données de contexte et de suivi sont également disponibles via l'Observatoire des Territoires de l'ANCT et l'outil Dataviz de la Banque des territoires.



## LES COMMUNES PETITES VILLES DE DEMAIN



## LES CHEFS DE PROJET PVD

Le programme PVD permet la mise à disposition d'un poste de chef de projet dans les communes et EPCI bénéficiaires, afin de renforcer leur ingénierie locale.

Recrutés par les EPCI ou les communes, les Chefs de projet aident les collectivités dans la rédaction des projets de territoires, dans un objectif de revitalisation du territoire et d'amélioration de la qualité de vie des habitants.

Les postes de chefs de projet sont subventionnés à hauteur de 75 % jusqu'en décembre 2026. Ces postes sont cofinancés par l'Etat (FNADT et ANCT) et la Banque des territoires.

Dans le cas d'une OPAH complexe, l'ANAH cofinance également les postes.

Le programme PVD représente :

819

Postes de chefs de projet\*  
dont 90% de postes occupés

87 %

Des communes PVD disposent  
d'un poste de chef de projet  
dédié  
Soit ~ 2 communes par chef de projet

118 M€

**De crédits engagés  
pour le financement  
des postes de chef de  
projet PVD entre le  
01/01/2021 et le  
31/12/2025**

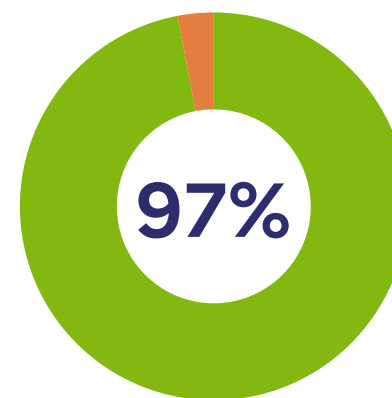
\*Rappel au T4-2024: 884 postes de chefs de projet étaient financés dont 90% de postes occupés

## LES CONVENTIONS-CADRES PVD

Les conventions-cadres PVD ont pour objectif de formaliser les projets de territoire des collectivités, pour les années à venir. Elles sont composées à minima d'un diagnostic territorial et d'un plan d'action. Ce dernier est construit sur mesure par les élus, les services techniques et les chefs de projet PVD, afin de répondre aux enjeux identifiés lors du diagnostic.

Afin d'être effectives, les conventions doivent être signées à minima par les communes, les intercommunalités et le préfet de département.

**Ces conventions-cadres peuvent valoir Opération de Revitalisation du Territoire, ce qui est le cas pour 90% des communes PVD.**



**des communes PVD ont signé leur convention-cadre, soit 1 597 communes**

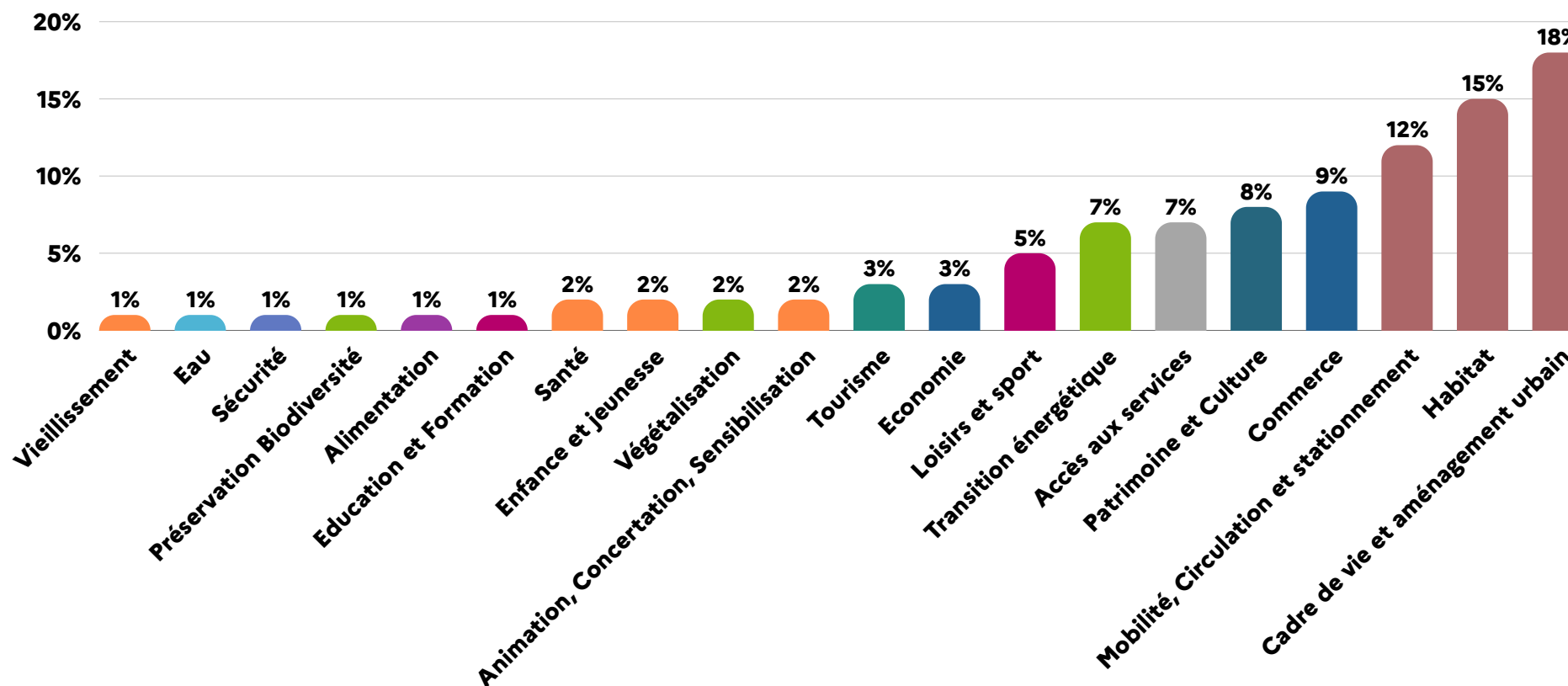
**954**

**conventions-cadres pour les 1 646 communes PVD**

**41**

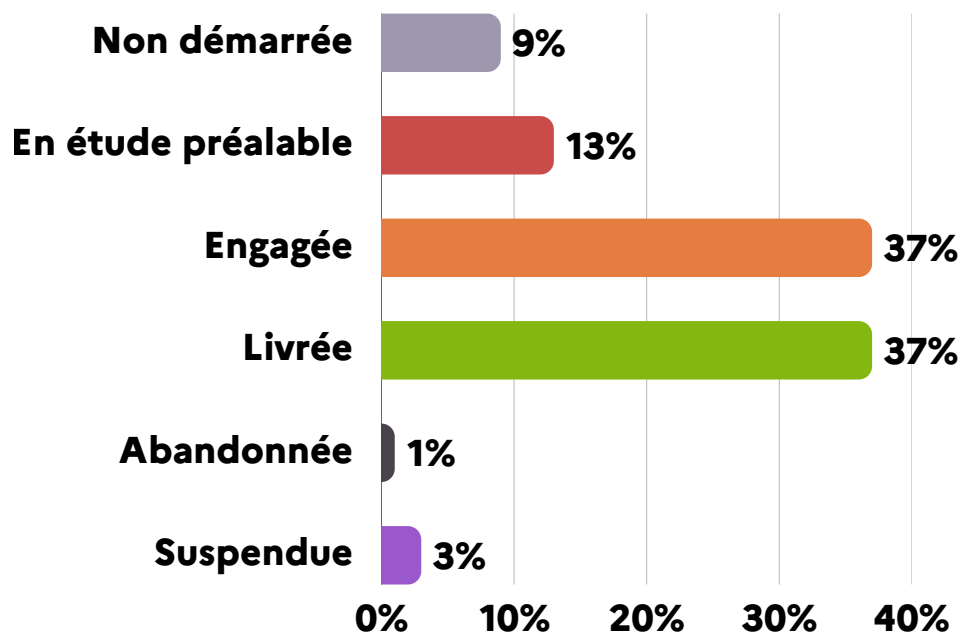
**Nombre moyen d'actions par convention-cadre PVD**

## LES ACTIONS PVD

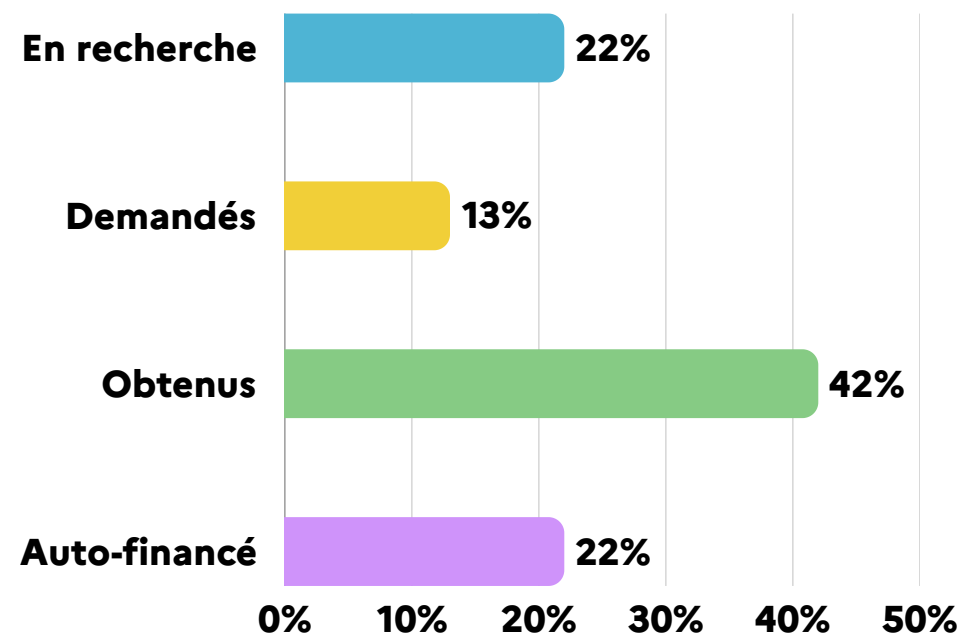


L'ensemble des actions PVD recensées sont catégorisées par thématique. La majorité des actions concernent le "Cadre de vie et l'aménagement urbain", l'"Habitat", la "Mobilité, circulation et stationnement", et le "Commerce". Parmi les 32 000 actions recensées, seules **22%** sont des études.

## LES AVANCEMENTS DES ACTIONS PVD



Répartition des états d'avancement des actions  
PVD



Répartition des états des financements des  
actions PVD

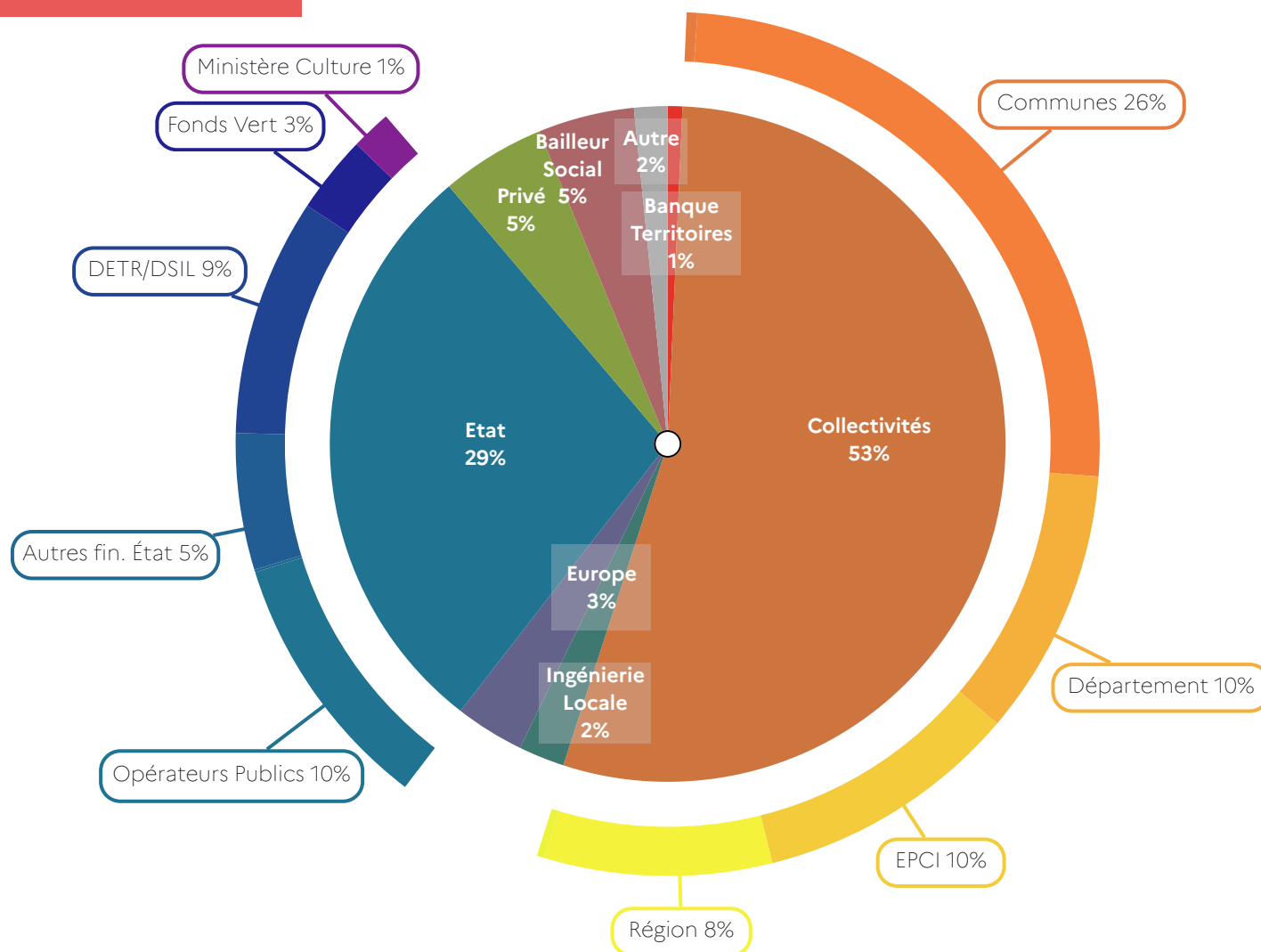
Mises à jour du 20/04/2026 sur la base d'un échantillon d'action considérées comme fiable à l'époque de ce document

## LA REPARTITION DES FINANCEMENTS DES PROJETS PVD

Cette synthèse comptabilise les subventions reçues et les apports des communes PVD dans les projets, tels que renseignés par les chefs de projet PVD sur l'outil Grist.

Elle diffère de la comptabilisation des engagements des partenaires nationaux (présentée page 13), qui n'apparaît pas nécessairement dans le suivi financier de chaque projet. Par exemple, MaPrimeRenov bénéficie directement aux acteurs privés, ces crédits ne transitent donc pas dans le suivi opérationnel et financier des chefs de projet PVD.

Au 01/04/2026, l'outil Grist contient environ 28 000 lignes de financements renseignés par les chefs de projet, représentant un potentiel de 7,7 Mds€ de montant de projets (les projets pouvant être livrés, en cours ou en suspens - voir page précédente sur l'avancement des actions).



Répartition des financements des projets  
PVD

## L'ACTION

### PARTENARIALE

Le programme Petites villes de demain fédère de nombreux partenaires mobilisés au niveau national et local pour faciliter la réalisation des projets de territoires des PVD.



## Engagements financiers de l'Etat et ses partenaires

**4 848 M€**

crédits engagés par les  
partenaires nationaux du  
programme

Dont:

Etat et ses opérateurs : 4 493 M€

Banque des Territoires : 355 M€

**1,4 M€** d'engagements par la DGALN pour l'animation d'Ateliers des territoires

**1,8 M€** d'engagements financiers via l'accompagnement en ingénierie du Cerema

**14 M€** d'engagements financiers via l'ingénierie sur mesure de l'ANCT

**155 M€** engagés au titre du Fonds Friche

**669 M€** engagés au titre du Fonds vert

**991 M€** engagés au titre des subventions à l'investissement (DSIL & DETR 21-22-23, DSIL relance)

**2 583 M€** engagés par l'ANAH pour l'animation d'OPAH et le financement de travaux de rénovation

**118 M€** engagés par l'ANCT, la Banque des Territoires, l'ANAH, et via le FNADT pour le financement des postes de chefs de projet PVD

**92 M€** d'accompagnement en ingénierie par la Banque des Territoires

**223 M€** de prêts PRU-PVD accordés par la Banque des territoires

## L'ANCT

L'ANCT met en œuvre de nombreux programmes pour accompagner les collectivités.

Ceux-ci sont mobilisés dans les communes PVD afin de les aider à mettre en œuvre leur projets de territoires.

**6 M€/an**

de l'ANCT pour financer les postes de chefs de projet

**1 149**

Maisons France Services au sein de communes Petites villes de demain

**soit 40% des Maisons France Services couvrent 68% des PVD**

**14 M€**

D'accompagnement par le Marché à bon de commande de l'ANCT pour

**384**

accompagnements



**Retrouvez toutes les actualités de l'ANCT  
ici !**

## L'Agence nationale de l'habitat

En tant que principal acteur national dédié à la rénovation du parc privé de logements, l'Anah contribue à la mise en œuvre du programme PVD. Elle participe aux co-financements des chefs de projet PVD dans les cas de mise en œuvre d'une OPAH complexe, au financement des études pré-opérationnelles et déploie des aides spécifiques à la concrétisation d'opérations complexes.



**Accéder aux memento de l'Anah, outil de référence des données de l'habitat privé !**

99%

des communes couvertes par un espace conseil France Renov'

351

communes engagées dans au moins une OPAH complexe

46 M€

de subventions d'études et d'animation de l'OPAH

288

chefs de projet financés pour 17,7 M€

48

communes engagées dans une opération de RHI-THIRORI

33 M€

d'apport financier de l'ANAH dans le cadre des opérations RHI-THIRORI

## L'Agence nationale de l'habitat

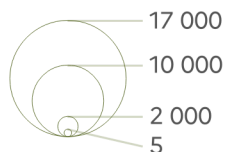
**394 415**

logements rénovés dans  
les communes PVD avec  
des aides de l'ANAH

**2,50 Md€**

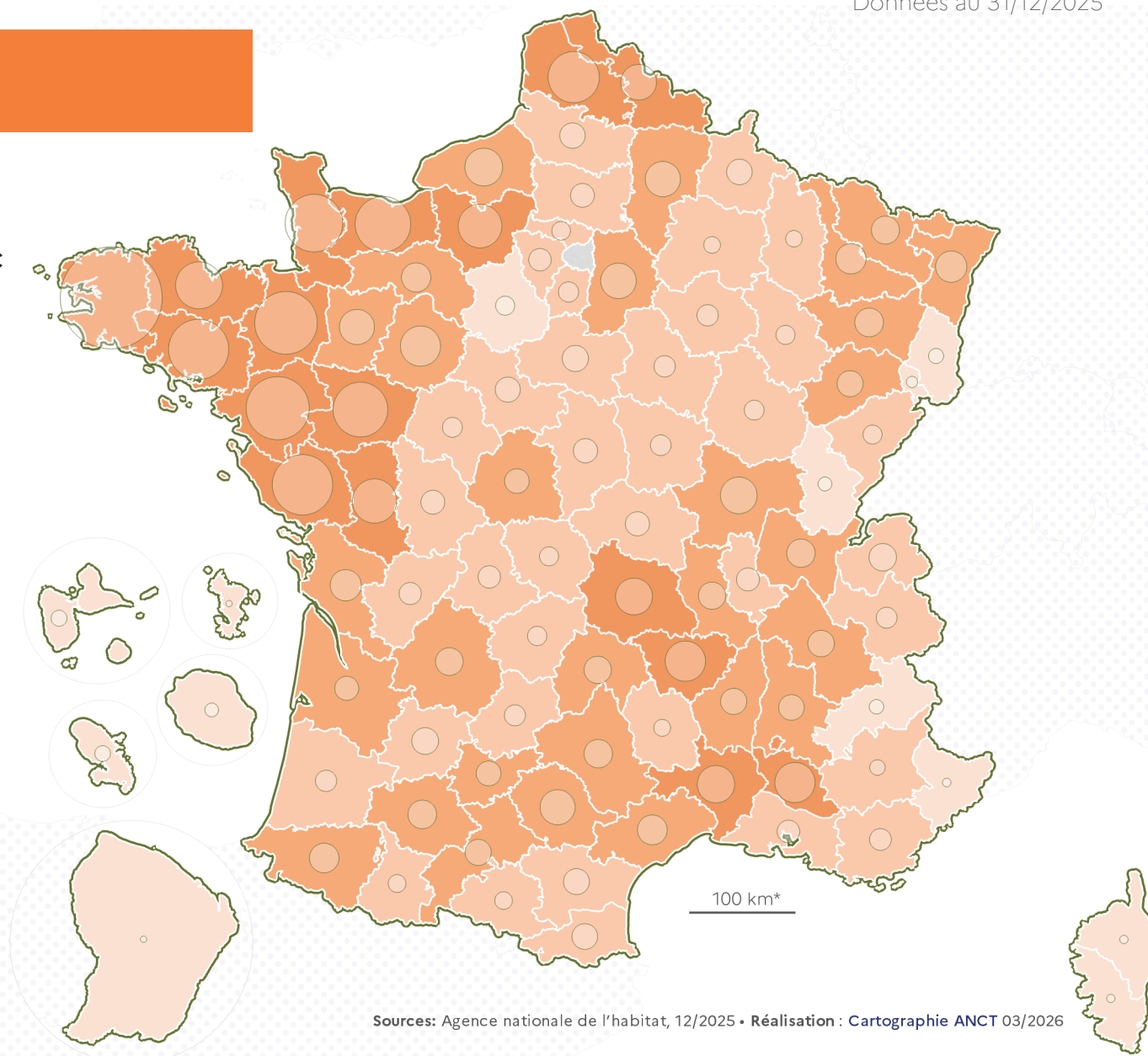
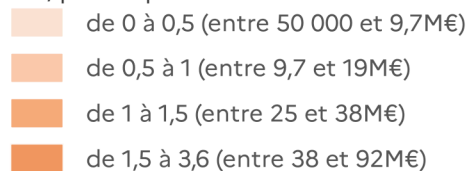
engagements financiers  
pour des travaux de  
rénovation

Nombre de logements rénovés par l'Anah  
dans les communes PVD, par département



Part d'engagement financier de l'Anah  
pour des travaux de rénovation,  
allouée aux communes PVD

en %, part département



Sources: Agence nationale de l'habitat, 12/2025 • Réalisation : Cartographie ANCT 03/2026

## Le Cerema

Dans le cadre du programme PVD, le Cerema apporte son expertise technique et méthodologique auprès des communes et EPCI qui souhaitent renforcer les compétences de leurs équipes et être appuyés dans la mise en œuvre de leurs projets de revitalisation.



Vous pouvez retrouver en cliquant ici, le catalogue des éditions du Cerema pour l'année 2025 !

255

missions d'ingénierie financées par le Cerema dans 261 communes et EPCI PVD

dont 14 accompagnements d'Ecoprojets dans le cadre de la démarche Ecoquartier

1,9 M€

d'engagements financiers par le Cerema représentant

4 646

Journées équivalentes d'intervention

## L'ADEME

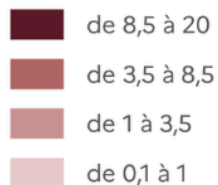
532 M€

de subventions de l'ADEME  
à destination des  
communes et EPCI PVD

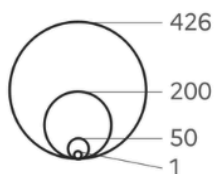
Près de 3300 projets

### Investissements de l'ADEME dans les Petites villes de demain depuis 2020 par région

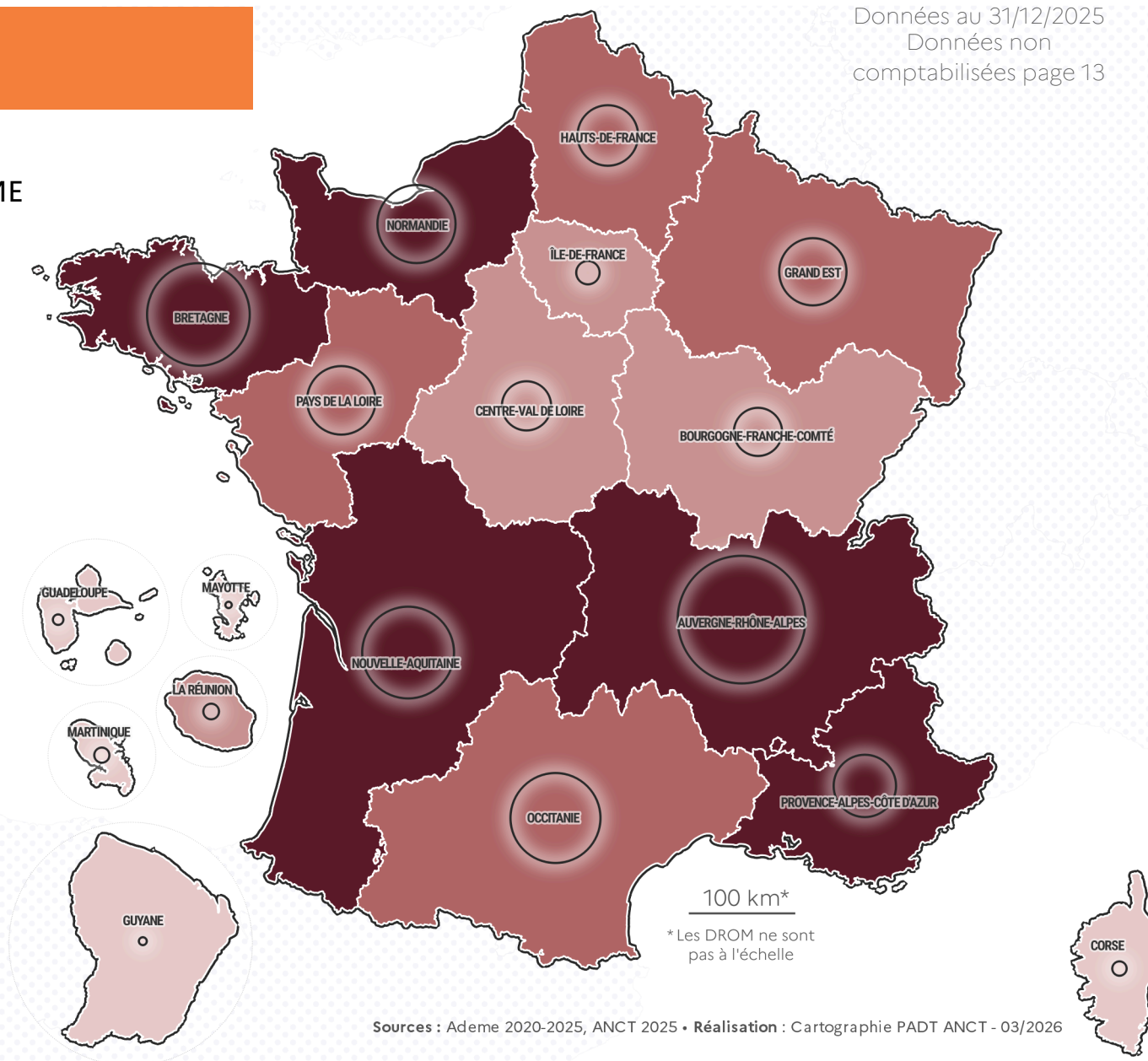
Part d'investissements ADEME dans les PVD  
par région, en %



Nombre de projets accompagnés



Données au 31/12/2025  
Données non  
comptabilisées page 13



## La Banque des Territoires

Cofinanceur des chefs de projet, la Banque des Territoires propose aussi une offre de service variée : appuis en ingénierie technique et financière ; formations des chef de projet ; et outils spécifiques pour les communes bénéficiaires, tels que PVD+

Retrouvez l'ensemble des ressources documentaire PVD produite par la Banque des territoires en suivant ce lien

**61,6 M€**

de cofinancements directs et intermédiés par les départements et régions à destination des PVD


**29,7 M€**

d'accompagnement via le marché à bon de commande de la BdT

**181**

accompagnements pour les communes ou EPCI PVD via le dispositif PVD+

[Le détail du dispositif](#)

[PVD+](#) 

**2,3 Md€**

De prêts pour les communes PVD depuis le lancement du programme

**220 M€**

de prêts de renouvellement urbain à destination de collectivités PVD (compris dans les 2,3 Md€ de prêts pour les communes PVD)

## Le bilan 2025 du dispositif PVD+ est disponible ici



## Le Fonds Vert

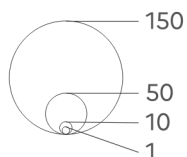
**1 331** communes PVD ayant bénéficié d'au moins une subvention Fonds Vert

**669 M€** de subventions Fonds Vert attribuées

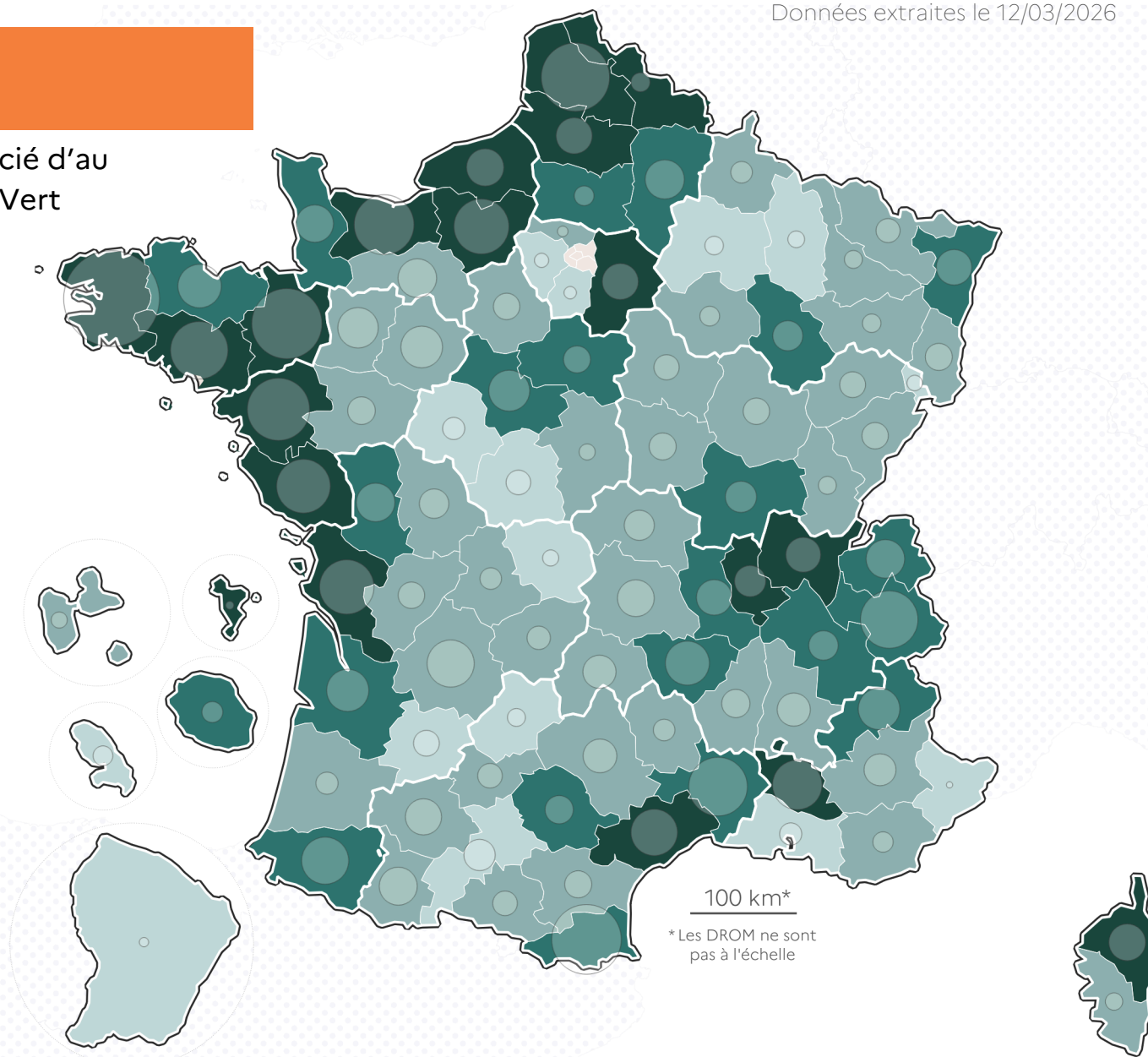
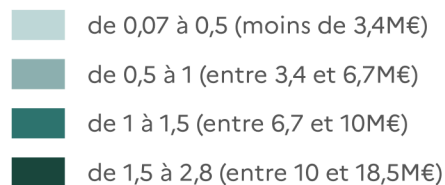
Le Fonds vert accompagne les acteurs locaux dans des projets de transformation écologique de leur territoire sur trois axes d'action : le renforcement de leur performance environnementale, l'adaptation au changement climatique, et l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Ces actions ont en commun d'associer des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique au plus près des territoires.

Pour plus d'information : <http://www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert>

Nombre de projet bénéficiant du Fonds Vert, par département



Répartition des subventions Fonds vert allouées aux communes PVD, en % par département



## Les Opérations de Revitalisation de Territoire

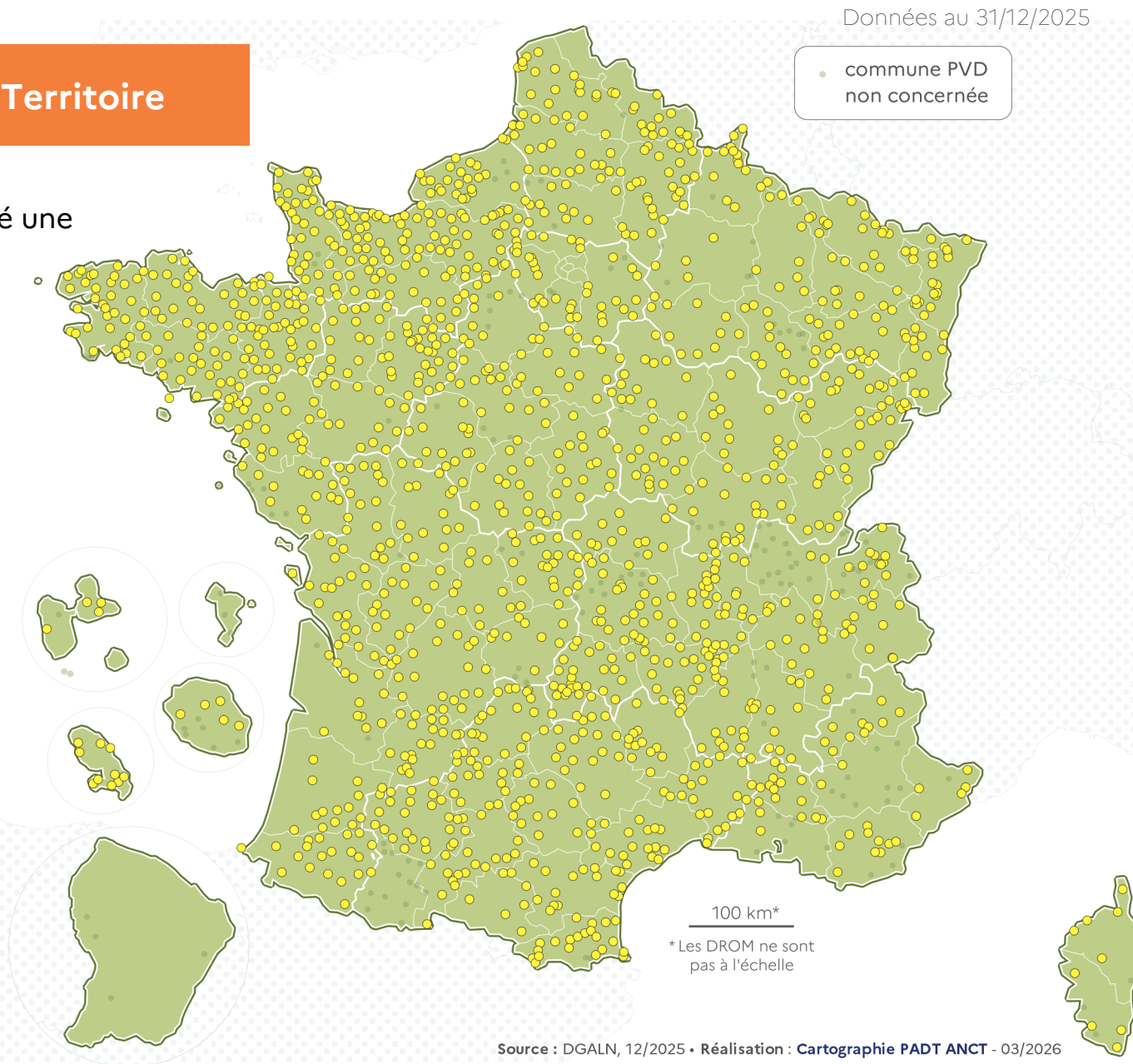
**1 486** communes PVD ayant signé une convention ORT  
Soit **90 %** d'entre elles

L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) est un dispositif contractuel et légal entre l'État, la commune et l'intercommunalité. Il donne accès à plusieurs leviers législatifs d'aide à l'amélioration du cadre de vie notamment pour l'habitat et le commerce.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le guide des ORT en suivant ce lien URL.

Commune PVD engagée dans une Opération de Revitalisation du Territoire

● ORT



## POPSU-Territoires

Le GIP EPAU, avec le programme POPSU Territoires, acteur du lien entre les mondes universitaires et opérationnels, est positionné comme l'opérateur recherche du programme Petites villes de demain. Son action nourrit les réflexions stratégiques des décideurs sur l'avenir de leurs territoires en mettant à disposition des ressources et en mobilisant sa communauté de chercheurs.

[Visiter le centre de ressources.](#)

- 40** communes PVD bénéficiant du programme POPSU Territoires coordonné par le GIP EPAU.
- 22** reportages photographiques menés par des photojournalistes dans les communes PVD.
- 6** carnets de territoires publiés sur les communes PVD.
- 4** cafés de la recherche organisés dans les communes PVD. Pour visionner les replays, cliquez [ici](#).
- 3** PVD parmi les cinq projets lauréats étudiants engagés dans les ruralités du palmarès PALPITE.

## 5 Séminaires de co-construction organisés dans les communes PVD

Ces séminaires visent à restituer et mettre en débat les résultats de recherche produit dans le cadre du programme POPSU Territoires dans les petites villes de demain.

# 70 000

Écoutes cumulées pour la saison 3 du podcast Dans la France des Petites villes

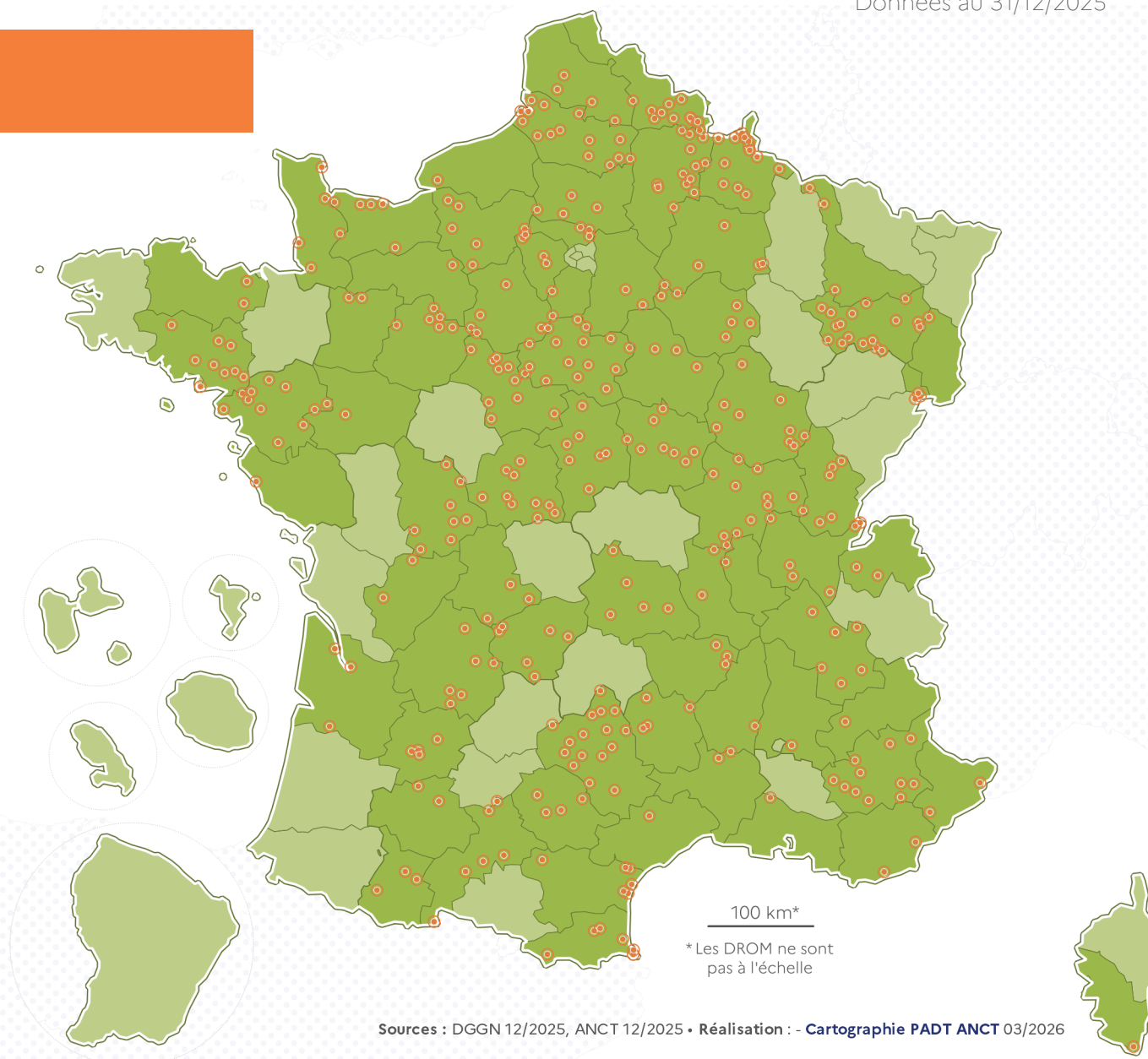


## La sécurité au quotidien

**368** communes PVD ont signé  
un contrat de sécurité

Un contrat de sécurité est une convention signée entre l'intercommunalité, les communes PVD et la gendarmerie. Le contrat formalise un ensemble d'actions en réponse aux enjeux de sécurité propres à chaque territoire.

○ Commune PVD ayant signé un contrat de sécurité



Sources : DGGN 12/2025, ANCT 12/2025 • Réalisation : - Cartographie PADT ANCT 03/2026

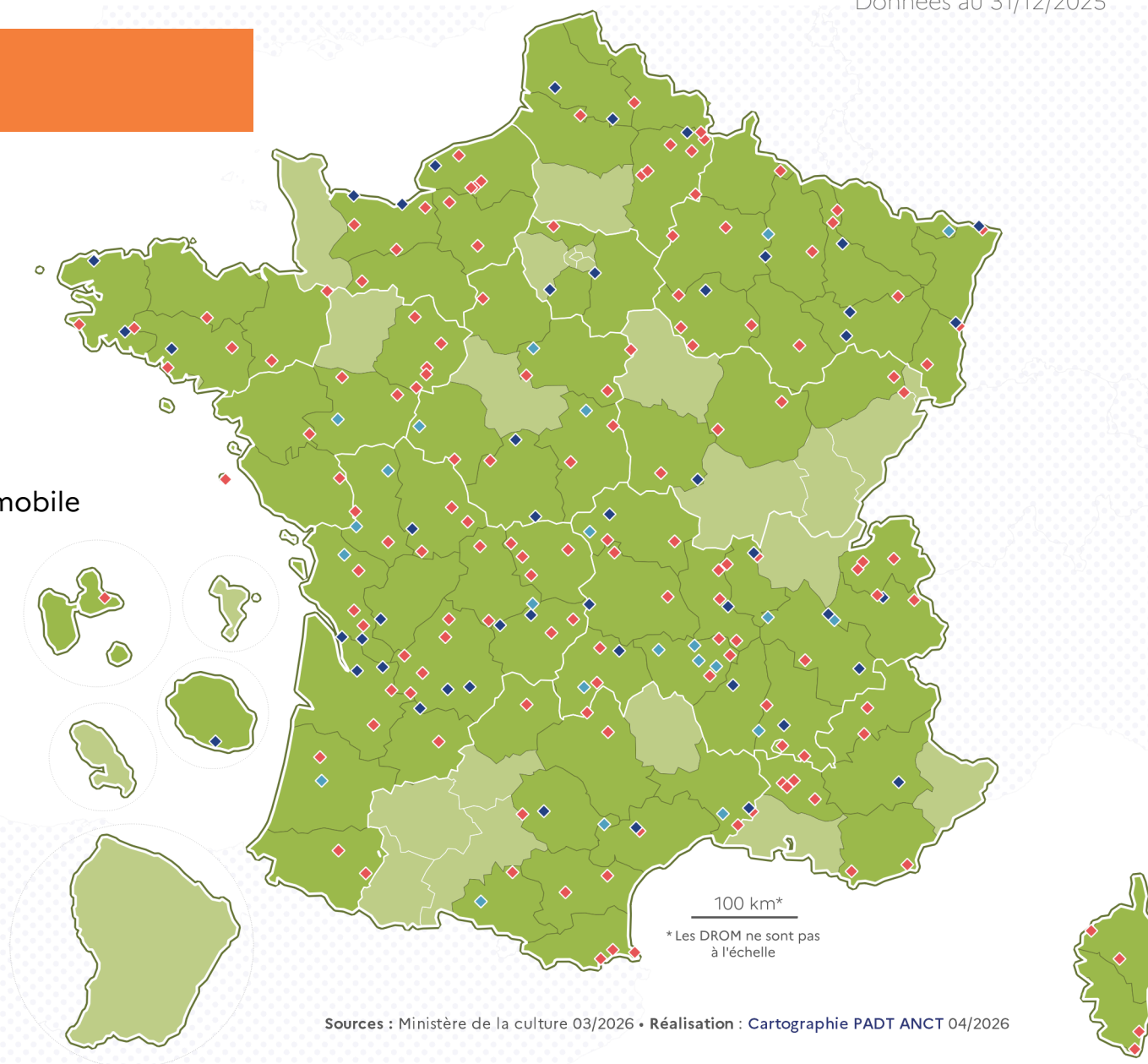
## Le Ministère de la Culture

**211** Micro-Folies ouvertes dans les communes PVD au 31/12/2026

- Dont
- 47 Micro-Folies mobiles
  - 141 Micro-Folies fixes
  - 23 Micro-Folies fixes ayant un module mobile

Commune PVD dans laquelle une Micro-Folie est ouverte

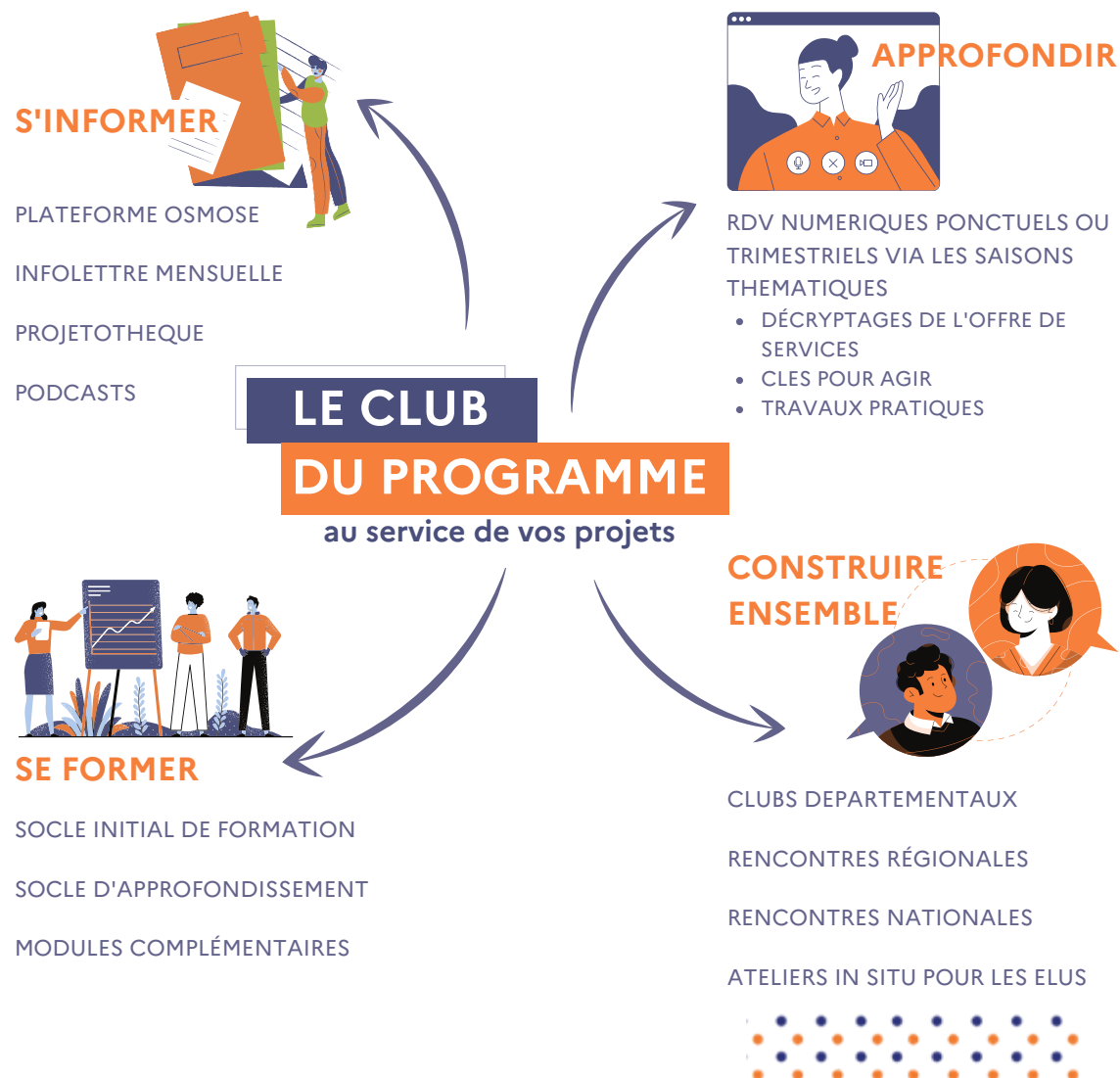
- ◆ Micro-Folie fixe
- ◆ Micro-Folie mobile
- ◆ Micro-Folie fixe et mobile



## L'ACCES AU

# CLUB *Petites villes de demain*

Le Club des Petites villes de demain permet le partage d'expérience et la montée en compétence des bénéficiaires, là où l'ingénierie et l'appui thématique viennent leur apporter des outils concrets pour mettre en oeuvre le projet de revitalisation. Le Club permet aux équipes locales de se saisir de sujets et de découvrir des thématiques qui nourriront leur réflexion et leur projet de territoire. Coanimé par l'ANCT et les services du Préfet de département, le Club se compose d'une dimension nationale et locale.





## S'informer



L'espace Resana national Petites villes de demain



Le compte LinkedIn Petites villes de demain



La Lettre d'information Petites villes de demain

### 3 Saisons de Podcast en partenariat avec POPSU-Territoire

Saison 1 : 6 épisodes  
Sortis entre Mars 22 et Mars 23



Saison 2 : 6 épisodes  
Sortis entre Mars 22 et Mars 23



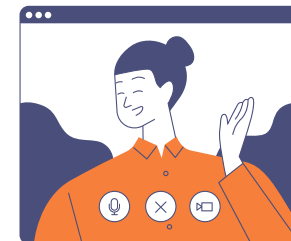
Saison 3 : 6 épisodes  
Sortis en 2025





## 4 saisons thématiques et leurs ateliers in situ

- **Répondre aux enjeux du logement dans les Petites villes de demain du 06 octobre au 18 décembre 2023**
  - 9 webinaires et 1 atelier in-situ à Joinville (52)
  - [Vous pouvez retrouver la boîte à outil ici](#)
- **Petites villes de demain: Favoriser l'engagement citoyen dans la mise en œuvre des projets du 11 mars au 11 avril 2024**
  - 9 webinaires et 1 atelier in-situ à Pélussin (42)
  - [Vous pouvez retrouver la boîte à outil ici](#)
- **Petites villes de demain: Engager sa PVD dans un projet de santé global du 5 mai au 25 juin 2025**
  - 6 webinaires et 1 atelier in-situ à Qimplerlé (29)
  - [Vous pouvez retrouver la boîte à outil ici](#)
- **Petites villes de demain: Tranquillité publique, sécurité et apaisement du cadre de vie : des outils pour améliorer l'attractivité des PVD du 18 novembre au 11 décembre 2025**
  - 7 webinaires.
  - **Boîte à outil en cours de finalisation.**



## 3 nouveaux webinaires de décryptage

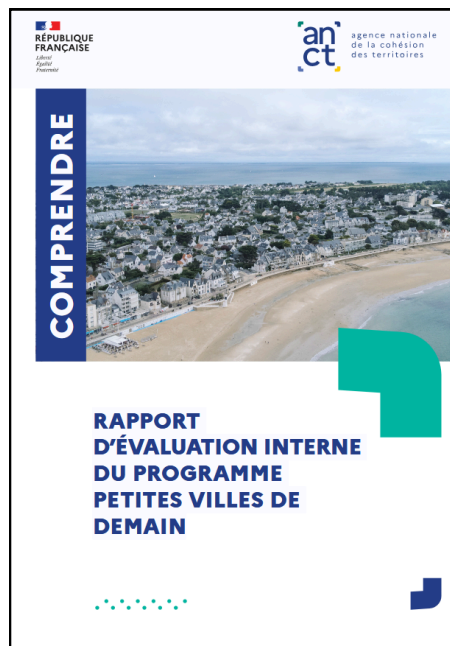
- **S'inscrire dans la transition numérique avec l'Incubateur des territoires**
  - La présentation de 3 outils numériques pour sécuriser les données et faciliter le suivi administratif des Petites villes de demain ainsi que les retours d'expérience de deux PVD particulièrement engagées pour rendre accessible le numérique à leurs habitants.
  - [Vous pouvez retrouver le replay de ce webinaire ici.](#)
- **Fin de mandat : quel bilan financier pour les Petites villes de demain ?**
  - Décryptage de la trajectoire budgétaire sur la période 2020-2024 des petites centralités engagées dans le programme PVD, aux côtés de l'Agence France Locale et de l'Association des Petites Villes de France.
  - [Vous pouvez retrouver le replay de ce webinaire ici.](#)
- **Deveco : l'outil public qui simplifie le développement économique local**
  - Présentation de l'outil Deveco, développé par l'Incubateur des Territoires, permettant aux collectivités et services de l'Etat d'accompagner les entreprises et les porteurs de projets de leur territoire.
  - [Vous pouvez retrouver le replay de ce webinaire ici.](#)

## Autres publications récentes

### Baromètre Ipsos "Le Regard des Français sur les Petites villes en 2025", avec la Banque des Territoires et l'APVF



### Le rapport d'évaluation interne du programme PVD publié dans la série Comprendre de l'ANCT



### La Boîte à outil de la Saison Thématique Santé dans les communes PVD



### Le baromètre de la santé financière des communes PVD - 5e édition avec l'AFL et l'APVF





Publication : Avril 2026  
Rédacteur de publication : Henri Prévost (Directeur Général de l'ANCT)  
Rédaction : Direction Générale Déléguée Territoires et Ruralités  
Contribution : Anah, ADEME, ANCT, Banque des Territoires, Cerema,  
DGALN, Gendarmerie Nationale, Ministère de la Culture, POPSU-  
Territoire

